

Amendement Pagéry est rejeté. M. de Vaulxton dépose un amendement portant que la fabrication des pièces de 5 fr. aura lieu désormais à Constantine. M. Léon Say combat cet amendement en disant que c'est d'une grande importance pour la fabrication de ces pièces... M. de Vaulxton insiste sur l'importance de cet amendement... Le vote est renvoyé à demain. La séance est levée à 5 h.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du mardi 13 Juin 1876. Président : M. Jules Grévy.

La séance est ouverte à 7 h. 1/2. Après quelques rectifications au procès-verbal et divers avis en considération, la Chambre continue la discussion du règlement. Les Chambres se réunissent vendredi. La séance est levée à 3 h. 15.

ÉTRANGER

LA MORT D'ABDUL-AZIZ.

Le Journal des Débats, le Bien public et le Temps ont publié simultanément des correspondances dans lesquelles on s'efforce d'établir qu'Abdul-Aziz s'est réellement suicidé. Le correspondant du Temps raconte que la veille de sa mort, l'ex-sultan avait descendu des signes d'agitation. Il était descendu sur le quai tournant le nord de l'habitation qui lui avait été assignée et se promenait en gesticulant.

La factionnaire qui se tenait dans la petite jarria au milieu duquel s'élevait la maison, voyant l'agitatio n d'Abdul-Aziz, crut bien fi et en provenant l'officier de garde qui se tenait du côté de la route. Celui-ci s'approcha et prit à spectuler l'ex-sultan de rentrer. Abdul-Aziz, pour toute réponse, prit dans sa poche un revolver et tira sur l'officier. Heureusement le coup ne partit pas. L'officier, sans perdre aucunement son sang-froid, s'avança devant son ancien maître et le pria de nouveau de rentrer. Abdul-Aziz regarda alors ses appartements. Pour lui de vous dire que son officier appartenait au corps de la gendarmerie, le colonel chargé spécialement de la garde d'Abdul-Aziz, prévenu aussitôt, se rendit au palais de Lolma-Baghtché pour rendre compte.

Le sultan Mourad fut péniblement affecté. Il donna l'ordre au colonel de se rendre tout de suite auprès de son oncle, de s'informer de sa part de la santé, de lui dire que tout ce qu'il pouvait désirer ser it mis à sa disposition, mais que, dans son intérêt même, et pour le moment, il serait bien de se désabonner de ses armes. Le colonel de gendarmerie rapporta en même temps l'ordre de faire rentrer toutes les portes de l'habitation de l'ex-sultan, celles ouvrant sur la route et les tramways, comme celles donnant sur le quai. Lui était enjoint de faire partir aussitôt bruyamment ce qui possible, un porte-drapeau le mur qui sépara la maison de l'écuyer du corps de garde. L'habitation du sultan était ainsi transformée en prison.

Le colonel se rendit aussitôt auprès d'Abdul-Aziz pour remplir sa pénible et d'édificite mission. Il trouva l'ex-sultan très-calme. Comme il expliquait laborieusement les ordres qu'il avait reçus : « Très-bien, dit Abdul-Aziz, je comprends, vous voulez me armer. » Et prenant un revolver dans la poche de sa redingote, il le présenta au colonel. Celui-ci s'avança, serrant que jamais il n'oserait prendre un objet dans la main d'un sultan d'aujourd'hui.

Feuilleton du Journal de Roubaix du 11 Juin 1876.

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE ROUBAIX

REVUE INDUSTRIELLE

II. Unification de l'heure par l'électricité.

Nous disions dans notre précédent article que nous avions regardé comme préférable à plusieurs points de vue le projet d'un régulateur placé à l'Hôtel-de-Ville et jouant le double rôle de régulateur pour remise à l'heure et de régulateur pour cadrons ou compteurs chronométriques. C'est ce projet qui a été soumis à notre Conseil Municipal, et qui nous a valu les encouragements réitérés de l'Administration et de la commission des travaux chargés de l'étude de cette intéressante question. Mais alors il fallait poser des faits, il fallait les produire en public et nous savions que tous étaient parties intéressées et pourrions juges compétents et cette considération ne dut que redoubler nos préoccupations.

Nous pouvions trouver tant de maisons qui seraient pu s'engager à nous livrer un bon régulateur, comme on aurait pu trouver, bien des maisons qui auraient pu fournir pour notre église Ste-Elisabeth, une horloge qui aurait marché à la quelle maison nous adresser? Quant à nos compteurs chronométriques, quoique le principe soit toujours le même, on en a inventé et construit en si grand nombre que leur description remplirait des volumes entiers. Quel système ou plutôt quel mécanisme adopter? Nouvel et plus grand embarras.

Enfin dans quelle voie devons-nous nous engager pour la remise à l'heure? Nous pouvions nous proposer de combiner un système qui eût permis à l'emploi de service en agissant sur des cadrons spéciaux déposés à l'Hôtel-de-Ville de remettre à l'heure à des intervalles déterminés toutes les horloges dont les indications d'heures auraient été accusées sur des cadrons répétiteurs placés près du régulateur. Ou bien nous pouvions trouver un système de remise à l'heure automatique c'est-à-dire dans lequel le régulateur remettrait par lui-même à l'heure toutes les horloges après des intervalles déterminés. Nous pouvions remettre à l'heure après 1, 2, 3, 4, 6, 12 heures, agir sur les aiguilles ou sur la roue d'échappement des horloges, nous imposer de régler dans les cas d'avance comme dans les cas de retard, ou enfin de mettre nos horloges en avance sur le régulateur et d'embrayer la roue d'échappement à l'ins-

tant voulu pour reprendre toutes ces secondes d'avance. Ce n'était là encore que la première face de la question de remise à l'heure. Dans quel état se trouvaient nos horloges? Ce que l'on en connaissait généralement, c'étaient les faits patiens que tout le monde avait dû constater. C'était une horloge qui à tous jours fait la mauvaise tête, que les hommes de l'art n'ont jamais osé faire marcher et qui du reste a osé ostensiblement persister dans son indocilité, lorsque la main de son maître lui-même venait à diverses reprises et jusque dans ces derniers temps essayer de vaincre son obstination; c'était une seconde horloge qui, au moins marchait, sonnait bien souvent mais dont il était difficile de régler la marche et qui par suite ne réglait rien, irrégularité bien connue et qui eût pu servir, si c'eût été nécessaire, à excuser tous les retards de toutes les administrations.

C'était une troisième horloge dont la sonnerie de cloches dépendait d'un carillon hors d'état de service et dont les cadrons accusaient quelquefois jusqu'à vingt minutes de différence avec le cadran de l'Hôtel-de-Ville de l'autre côté de la Grande-Place, pendant que l'Hôtel-de-Ville était aussi en différence de vingt minutes, et dans le même sens malheureusement, avec cette heure si peu complaisante ou mieux dit impitoyable de la Gare. Il faut dire pourtant que lorsque St-Martin marchait ainsi à quarante minutes de différence avec la Gare, tout le monde savait bien qu'il avait dû y avoir un incendie la nuit précédente, ou une grande fête la veille ou l'avant-veille et l'on se manquait jamais d'une circonstance ou triste ou joyeuse pour expliquer ces plus criantes irrégularités; tout le monde devait bien comprendre qu'il fallait bien parfois sonner les grosses cloches, et que pourtant l'horloge de service ne pouvait être responsable des ébranlements du clocher. Une cinquième horloge publique, la petite horloge au coin de la rue du Trichon ne faisait guère parler d'elle, du moins à notre connaissance et n'était du reste qu'un mécanisme d'une valeur insignifiante. Il y avait enfin une dernière horloge publique qui venait non de Lille mais de Besançon qui marchait, qui sonnait et donnait généralement satisfaction; elle semblait avoir pris à cœur de compter d'une manière bien précise les derniers moments des victimes... Si toutes les horloges avaient valu cette dernière, sans doute que les réclamations qui auraient pu peut-être s'élever un peu à certains moments n'auraient guère réussi à se faire entendre.

Tel est le tableau qui résume ce qui a été dit tant de fois par la voix du journal et sur tous les tons depuis le plus plaiseux jusqu'au plus sévère dans Constantino ple, reproduit par le Temps. Suivant ce récit, le suicide d'Abdul-Aziz aurait eu un témoin. Le sultan venait de se servir de sa charge pour égaliser sa barbe lorsqu'il demanda qu'on lui apportât des échantillons qu'il avait voulu quand même garder auprès de lui depuis son arrivée à Tcherageran.

Fahri-Bey s'est présenté, et Abdul-Aziz, resté seul avec lui, s'est assis par terre et a causé et a fait assavoir devant lui Fahri-Bey. L'ex-sultan a commencé à tenir à son ancien chambellan des propos incohérents, et dans lesquels revenait le mot de cette idée fixe que la flotte levée le défierait contre le pacha. Son attention s'est aussi portée sur le peloton de garde du quai, et s'est écrié : « Pourquoi ces hommes ne rentrent-ils pas, au lieu de me défendre contre mes ennemis? » Sou malheureux interlo uteur, épouvanté par cette folie, s'efforçait cependant de le calmer en l'engageant à la résignation; il ne pouvait d'ailleurs empêcher d'ailleurs, à l'aspect de l'état mental de son ancien maître.

Tout d'un coup, Abdul-Aziz, relevant au-dessus du ciel les manches flottantes de sa chemise, a saisi de la main gauche, la parole et s'est écrié : « Ce coup violent n'a saigné du bras droit. »

Fahri-Bey s'est immédiatement précipité sur lui pour arrêter la tentative qui venait de commencer, et une véritable lutte s'est engagée entre eux deux. Fahri-Bey, très-résolu, a tenté de lui empêcher que l'ex-sultan, très-réveillé, comme on sait, et qui avait passé les ciseaux dans sa main droite, et se portât, avec une arme improvisée, un coup au menton. Fahri-Bey, voyant que ses efforts étaient inutiles, s'est précipité à la porte de l'appartement et le supplie d'ouvrir. Pas de réponse. Epuisant, elle s'est jetée sur la porte et on vit le sultan étendu sur le sofa couvert de sang et mourant.

Sa mère le fit dans ses bras, cherchant à fermer avec ses mains les blessures qu'il s'était faites aux bras. Alors, dans cette maison où l'ex-sultan mourait et où le monde est venu, le fils, l'ait le maître absolu d'un grand empire, il y eut une scène affreuse. Les femmes s'entretenant les mains à briser les carreaux des fenêtres pour appeler au secours. D'autres s'acharant les cheveux à pousser dans les murs, les murs qui s'élevaient au-dessus du sultan, les murs de la maison ne on ont en toute hâte.

Le ministre de la guerre, Hussein-Avni-Pacha, qui de haute main lointain de là, arrivait bientôt, après plusieurs médecins venus du village et du palais prodiguaient leurs soins à l'infortuné Abdul-Aziz. Tout fut inutile. Il rendait bi-mot le dernier soupir, sans avoir prononcé une parole. Après de lui étaient les ciseaux ensangantés dont il s'était servi pour se suicider. Dès qu'il fut mort, sa mère, ne pouvant lui survivre, s'est jetée vers la fenêtre. On a toutes les peines du monde à l'empêcher de se précipiter.

Les médecins furent alors appelés et rédigèrent le procès-verbal que l'on connaît. Le correspondant du Temps cite un fait assez curieux qui se produisit alors :

Un incident pénible s'est produit pendant la constatation médicale. Parmi les médecins présents se trouvait un certain Omer-Pacha, Slave d'origine, qui était le médecin particulier de l'ex-sultan et lui devéait tout. Ce misérable, voyant Hussein-Avni-Pacha et croyant lui plaie, a proféré à haute voix des insultes grossières contre son bienfaiteur. Hussein-Avni-Pacha est entré dans une grande colère; il a cassé ignominieusement ce pauvre diable en disant : « Va, malheureux, ton nom sonne dans le papier sur lequel figurent tant d'honorables signatures. » Puis il a donné l'ordre de l'arrêter. Il le fera passer en conseil de guerre.

En regard de ce récit du Temps, il convient de mettre celui d'un journal de

Constantino ple, reproduit par le Temps. Suivant ce récit, le suicide d'Abdul-Aziz aurait eu un témoin. Le sultan venait de se servir de sa charge pour égaliser sa barbe lorsqu'il demanda qu'on lui apportât des échantillons qu'il avait voulu quand même garder auprès de lui depuis son arrivée à Tcherageran.

Fahri-Bey s'est présenté, et Abdul-Aziz, resté seul avec lui, s'est assis par terre et a causé et a fait assavoir devant lui Fahri-Bey. L'ex-sultan a commencé à tenir à son ancien chambellan des propos incohérents, et dans lesquels revenait le mot de cette idée fixe que la flotte levée le défierait contre le pacha. Son attention s'est aussi portée sur le peloton de garde du quai, et s'est écrié : « Pourquoi ces hommes ne rentrent-ils pas, au lieu de me défendre contre mes ennemis? » Sou malheureux interlo uteur, épouvanté par cette folie, s'efforçait cependant de le calmer en l'engageant à la résignation; il ne pouvait d'ailleurs empêcher d'ailleurs, à l'aspect de l'état mental de son ancien maître.

Tout d'un coup, Abdul-Aziz, relevant au-dessus du ciel les manches flottantes de sa chemise, a saisi de la main gauche, la parole et s'est écrié : « Ce coup violent n'a saigné du bras droit. »

Fahri-Bey s'est immédiatement précipité sur lui pour arrêter la tentative qui venait de commencer, et une véritable lutte s'est engagée entre eux deux. Fahri-Bey, très-résolu, a tenté de lui empêcher que l'ex-sultan, très-réveillé, comme on sait, et qui avait passé les ciseaux dans sa main droite, et se portât, avec une arme improvisée, un coup au menton. Fahri-Bey, voyant que ses efforts étaient inutiles, s'est précipité à la porte de l'appartement et le supplie d'ouvrir. Pas de réponse. Epuisant, elle s'est jetée sur la porte et on vit le sultan étendu sur le sofa couvert de sang et mourant.

Sa mère le fit dans ses bras, cherchant à fermer avec ses mains les blessures qu'il s'était faites aux bras. Alors, dans cette maison où l'ex-sultan mourait et où le monde est venu, le fils, l'ait le maître absolu d'un grand empire, il y eut une scène affreuse. Les femmes s'entretenant les mains à briser les carreaux des fenêtres pour appeler au secours. D'autres s'acharant les cheveux à pousser dans les murs, les murs qui s'élevaient au-dessus du sultan, les murs de la maison ne on ont en toute hâte.

Le ministre de la guerre, Hussein-Avni-Pacha, qui de haute main lointain de là, arrivait bientôt, après plusieurs médecins venus du village et du palais prodiguaient leurs soins à l'infortuné Abdul-Aziz. Tout fut inutile. Il rendait bi-mot le dernier soupir, sans avoir prononcé une parole. Après de lui étaient les ciseaux ensangantés dont il s'était servi pour se suicider. Dès qu'il fut mort, sa mère, ne pouvant lui survivre, s'est jetée vers la fenêtre. On a toutes les peines du monde à l'empêcher de se précipiter.

Les médecins furent alors appelés et rédigèrent le procès-verbal que l'on connaît. Le correspondant du Temps cite un fait assez curieux qui se produisit alors :

Un incident pénible s'est produit pendant la constatation médicale. Parmi les médecins présents se trouvait un certain Omer-Pacha, Slave d'origine, qui était le médecin particulier de l'ex-sultan et lui devéait tout. Ce misérable, voyant Hussein-Avni-Pacha et croyant lui plaie, a proféré à haute voix des insultes grossières contre son bienfaiteur. Hussein-Avni-Pacha est entré dans une grande colère; il a cassé ignominieusement ce pauvre diable en disant : « Va, malheureux, ton nom sonne dans le papier sur lequel figurent tant d'honorables signatures. » Puis il a donné l'ordre de l'arrêter. Il le fera passer en conseil de guerre.

En regard de ce récit du Temps, il convient de mettre celui d'un journal de

tant voulu pour reprendre toutes ces secondes d'avance. Ce n'était là encore que la première face de la question de remise à l'heure. Dans quel état se trouvaient nos horloges? Ce que l'on en connaissait généralement, c'étaient les faits patiens que tout le monde avait dû constater. C'était une horloge qui à tous jours fait la mauvaise tête, que les hommes de l'art n'ont jamais osé faire marcher et qui du reste a osé ostensiblement persister dans son indocilité, lorsque la main de son maître lui-même venait à diverses reprises et jusque dans ces derniers temps essayer de vaincre son obstination; c'était une seconde horloge qui, au moins marchait, sonnait bien souvent mais dont il était difficile de régler la marche et qui par suite ne réglait rien, irrégularité bien connue et qui eût pu servir, si c'eût été nécessaire, à excuser tous les retards de toutes les administrations.

C'était une troisième horloge dont la sonnerie de cloches dépendait d'un carillon hors d'état de service et dont les cadrons accusaient quelquefois jusqu'à vingt minutes de différence avec le cadran de l'Hôtel-de-Ville de l'autre côté de la Grande-Place, pendant que l'Hôtel-de-Ville était aussi en différence de vingt minutes, et dans le même sens malheureusement, avec cette heure si peu complaisante ou mieux dit impitoyable de la Gare. Il faut dire pourtant que lorsque St-Martin marchait ainsi à quarante minutes de différence avec la Gare, tout le monde savait bien qu'il avait dû y avoir un incendie la nuit précédente, ou une grande fête la veille ou l'avant-veille et l'on se manquait jamais d'une circonstance ou triste ou joyeuse pour expliquer ces plus criantes irrégularités; tout le monde devait bien comprendre qu'il fallait bien parfois sonner les grosses cloches, et que pourtant l'horloge de service ne pouvait être responsable des ébranlements du clocher. Une cinquième horloge publique, la petite horloge au coin de la rue du Trichon ne faisait guère parler d'elle, du moins à notre connaissance et n'était du reste qu'un mécanisme d'une valeur insignifiante. Il y avait enfin une dernière horloge publique qui venait non de Lille mais de Besançon qui marchait, qui sonnait et donnait généralement satisfaction; elle semblait avoir pris à cœur de compter d'une manière bien précise les derniers moments des victimes... Si toutes les horloges avaient valu cette dernière, sans doute que les réclamations qui auraient pu peut-être s'élever un peu à certains moments n'auraient guère réussi à se faire entendre.

Tel est le tableau qui résume ce qui a été dit tant de fois par la voix du journal et sur tous les tons depuis le plus plaiseux jusqu'au plus sévère dans Constantino ple, reproduit par le Temps. Suivant ce récit, le suicide d'Abdul-Aziz aurait eu un témoin. Le sultan venait de se servir de sa charge pour égaliser sa barbe lorsqu'il demanda qu'on lui apportât des échantillons qu'il avait voulu quand même garder auprès de lui depuis son arrivée à Tcherageran.

Fahri-Bey s'est présenté, et Abdul-Aziz, resté seul avec lui, s'est assis par terre et a causé et a fait assavoir devant lui Fahri-Bey. L'ex-sultan a commencé à tenir à son ancien chambellan des propos incohérents, et dans lesquels revenait le mot de cette idée fixe que la flotte levée le défierait contre le pacha. Son attention s'est aussi portée sur le peloton de garde du quai, et s'est écrié : « Pourquoi ces hommes ne rentrent-ils pas, au lieu de me défendre contre mes ennemis? » Sou malheureux interlo uteur, épouvanté par cette folie, s'efforçait cependant de le calmer en l'engageant à la résignation; il ne pouvait d'ailleurs empêcher d'ailleurs, à l'aspect de l'état mental de son ancien maître.

Tout d'un coup, Abdul-Aziz, relevant au-dessus du ciel les manches flottantes de sa chemise, a saisi de la main gauche, la parole et s'est écrié : « Ce coup violent n'a saigné du bras droit. »

Fahri-Bey s'est immédiatement précipité sur lui pour arrêter la tentative qui venait de commencer, et une véritable lutte s'est engagée entre eux deux. Fahri-Bey, très-résolu, a tenté de lui empêcher que l'ex-sultan, très-réveillé, comme on sait, et qui avait passé les ciseaux dans sa main droite, et se portât, avec une arme improvisée, un coup au menton. Fahri-Bey, voyant que ses efforts étaient inutiles, s'est précipité à la porte de l'appartement et le supplie d'ouvrir. Pas de réponse. Epuisant, elle s'est jetée sur la porte et on vit le sultan étendu sur le sofa couvert de sang et mourant.

Sa mère le fit dans ses bras, cherchant à fermer avec ses mains les blessures qu'il s'était faites aux bras. Alors, dans cette maison où l'ex-sultan mourait et où le monde est venu, le fils, l'ait le maître absolu d'un grand empire, il y eut une scène affreuse. Les femmes s'entretenant les mains à briser les carreaux des fenêtres pour appeler au secours. D'autres s'acharant les cheveux à pousser dans les murs, les murs qui s'élevaient au-dessus du sultan, les murs de la maison ne on ont en toute hâte.

Le correspondant du Temps s'exprime ainsi : Constantinople, 3 Juin.

Vous avez appris par le télégraphe le suicide d'Abdul-Aziz. Je suis sûr que vous pensez en France de se suicider; mais ici personne n'y croit, et les médecins moins que personne. Du reste, l'ex-sultan n'a été assassiné, surtout de t elle a été connue, ne l'égitime que par une communication officielle, faite par le bureau de la presse, que les journaux de Constantinople ont appris le soir même, et c'est dans quels termes cette communication est faite :

« Un décret impérial vient de clore la trisa carrière d'Ab ul-Aziz. Des le deuxième jour de sa déchéance, Abdul-Aziz avait eu des accès suivis de folie furieuse, séparés par des intervalles de prastation complète. C'est dans cet état qu'il avait été transféré du Vieux-Séraï à sa nouvelle résidence, située près d'Ortakou, et dépendant du palais de Tcherageran. »

Aujourd'hui d jouant la surveillance dont il était l'objet, et a ouvert une fenêtre par laquelle il s'est précipité sur le paré. D'après les renseignements qui nous parviennent, la mort a été instantanée. » Cette communication officielle, je le répète, avait un certain caractère de vraisemblance, que les bruits dans un sens ou l'autre, habituellement répandus dans le public par des agents intéressés, venaient épousser corrompre. Aussi que le ne fut pas la supposition générale lors-qu'on prit le décret, de source non officielle, que l'insurrection de suicide était plus une fable, mais une partie de ça.

Le préfet de Roubaix fut au comble lorsqu'on vit les organes de l'heure au sultan, qui la veille avait été ainsi et nouveau à la version de la fable, accueillir et garantir avec la même assurance la version des ciseaux.

Roubaix-Tourcoing LET Nord de la France

Conseil municipal de Roubaix

Continuation de la session ordinaire de mai

Sommaire du procès-verbal de la séance du 14 Juin 1876.

Présidence de M. Descat, Maire.

Sont présents : MM. C. Descat (mairie), Scrépel-Roussel, P. Destombes, (ad- joints), J. Quint, Deleporte-Bayart, Labbe-Copin, Ach. Scrépel, A. Famençon, Charles Junker, Godefroy, P. Filpo, Léon Fèveau, Charles Pallet, Deleport-Tiers, Paul Scrépel, P. Parrot, A. Tiers, Ch. Daudet, Hindré-Selosse, Ernout, Dhétolle, V. Dumortier, Alex. Bulleau, L. Babin, J. Martel, Paulin-Richard, François Sney, conseillers; Absents : MM. Waline-Walpinne, A. Morel, Moïse Rogier, J.-B. Delplanque, A. Harpignon, Emile Baas, Leclercq-Mulliez, Léon Allart, (empêchés ou en voyage.)

Le Conseil entend lecture d'une lettre de M. le Préfet du Nord en date du 9

pratique pour maintenir toutes nos horloges en coïncidence parfaite avec notre régulateur, malgré les variations de travail qu'entraîne toujours la sonnerie de cloches.

Etabli dans les différentes rues des cadrans marchant à la demi-minute par l'action des courants venant du régulateur.

Après tous les moyens inefficaces qui avaient été successivement tentés, sentant que nous n'étions pas de taille à empêcher le clocher de branler, et d'un autre côté ne pouvant ni prévenir les incendies ni supprimer les grandes fêtes nous ne devions com-plier sur les finances de la ville qu'après avoir prouvé que le système adopté pouvait réussir. Il fallait donc des essais publics et en grand. Nous n'avions pas à engager notre bourse pour des raisons que nous croyons plus qu'inutile d'expliquer, mais nous avons promis tout notre dévouement à cette question à laquelle nous nous sentions rattachés par le désir du Progrès et l'intérêt de nos concitoyens, et la maison Collin-Wagner engagea son matériel dans ces essais qui se poursuivirent depuis le commencement de mai.

Le régulateur de l'Hôtel-de-Ville est un régulateur à remontoir d'égalité et à pendule compensateur du système d'Harrison. Il livre passage au courant électrique une fois par heure pour la remise à l'heure appliquée sur l'horloge St Martin, et cent vingt fois par heure pour le cadran de la place de la Liberté. Des horloges et grand nombre d'intéressés poursuivent leurs observations et tout le monde s'accorde à reconnaître la régularité de sa marche. Quand le Conseil Municipal aura pris une décision, la Ville aura un bon régulateur, à remontoir d'égalité, à pendule compensateur du système Leroy, garanti pour cinq ans, installé dans une vitrine à la salle des adjudications, et rendu bien accessible aux visiteurs étrangers qui ne manqueront pas de venir étudier chez nous un système d'unification qui intéresse bien d'autres villes que la nôtre, aussi et surtout à l'employé de service qui pourra plus commodément lui donner le soin nécessaire et venir régulièrement faire les observations sur les vérificateurs de courants qui seront établis dans la même vitrine près du régulateur.

Le cadran qui a été posé sur la Place de la Liberté fonctionne de puis plus d'un mois à la satisfaction générale. Mais nous attendons pour répondre aux désirs bien légitimes qui se sont manifestés un cadran angulaire à double face qui sera établi comme le précédent à titre d'essai.

Les industriels qui désireraient pour- raient en faire établir pour leurs ateliers, prenant à leur charge les frais de la première installation; et ils auraient à payer de plus un abonnement annuel à la Ville qui leur fournirait le courant moteur des aiguilles.

La Ville qui leur fournirait le courant moteur des aiguilles.

Le système de remise à l'heure qui sera appliqué est des plus simples et par suite des plus pratiques. Dans ce système une seule condition est à remplir : mettre les horloges qui doivent être réglées électriquement en avance sur le régulateur d'un certain nombre de secondes par heure. Ce nombre de secondes d'avance par heure pourrait même être assez notable sans jamais devenir sensible parce que la remise électrique pouvant avoir lieu à chaque heure empêche les différences de s'accumuler. De plus ce nombre de secondes d'avance peut être différent d'une horloge à une autre. Le courant passe en effet simultanément ou successivement par les différentes horloges selon qu'il est nécessaire pour reprendre sur chaque horloge toutes les secondes d'avance, la roue d'échappement de chaque horloge se trouvant embrayée pendant le temps du passage du courant. Enfin, le pendule de chaque horloge ayant continué ses oscillations même pendant le passage du courant et le courant cessant au même instant de passer par les électro-aimants des horloges, celles-ci recommencent à faire marcher leurs aiguilles et sont ainsi ramenées en coïncidence parfaite avec le régulateur. Par ce système toutes nos sonneries d'heures devront marquer l'heure exacte et il n'y aura entre deux remises à l'heure que des différences dont il n'y a pas lieu de se préoccuper.

Des essais continués durant un mois avec deux petits mécanismes l'un d'horloge régulateur, l'autre d'horloge devant être réglée électriquement nous avaient pleinement rassurés sur la valeur pratique de ce système. C'est alors que l'horloge St-Martin est partie à Paris pour subir ce bon traitement qui était devenu nécessaire. Sans doute elle est restée quelque temps absente, plus longtemps que nous ne le voulions, mais ce retard a laissé au clocher le temps de se raffermir, mais elle est revenue remise à neuf dans son ensemble, modifiée sur quelques points, et munie de l'appareil électro-magnétique pour la remise à l'heure et depuis qu'elle est remontée à sa place, elle marche bien, le clocher n'a plus branlé par les sonneries, pas même au jour de la Pentecôte et à chaque heure le courant vient fidèlement avec une précision mathématique, la remise à l'heure et personne y touche ou y pense, en parfaite coïncidence avec le régulateur. Les industriels qui ont une horloge d'ateliers pourraient faire adapter à leur horloge le système de remise à l'heure et payer à la ville un abonnement de remise à l'heure. Leur horloge pourrait servir de régulateur pour des

de construction d'un plancher à l'aila de la rue de l'Hémmeiet ; Rétabli au budget de 1876 l'inscription d'un crédit de 350 fr. déjà voté en 1872 pour part de construction d'un aqueduc dans la rue des Fossés ; Renvoie à la Commission des eaux l'examen de propositions faites par le directeur de l'éclair pour la fourniture des charbons à faire aux établissements communaux pour l'exercice 1876-1877 ; Renvoie à la Commission des finances l'examen d'une réclamation formulée par M. Haumont, paysagiste à Paris, pour paiement d'un projet de promenade publique qui lui a été demandé en 1866 ; Vote les conclusions de deux rapports de la Commission des musiques proposant : 1° De refuser le crédit de 2,500 fr. demandé par la grande fanfare pour le renouvellement de ses instruments. 2° De voter un crédit de 5,000 francs pour le complément et le renouvellement d'une partie des uniformes de la musique municipale la Grande-Harmonie ; Renvoie à l'examen de la commission des écoles ; 1° Une pétition demandant le rétablissement du cours public de dessin de fabrique ; 2° Une proposition d'achat de livres pour la bibliothèque communale ; 3° Une pétition présentée par M. Deletoile au nom de 25 habitants du quartier du Fonteny demandant l'agrandissement de l'école de St-Vincent ; M. Dumortier présente au Conseil une pétition revêtue d'un grand nombre de signatures, de personnes demandant le prolongement de la rue des Champs vers l'église du St-Sépulcre ; A l'unanimité le Conseil vote en principe le prolongement de la rue des Champs, en ligne droite, jusqu'à la rue des Fleurs, et invite l'Administration à faire dresser par le bureau des travaux municipaux, les plans et devis pour le prolongement de ladite rue ; Il décide que toute diligence sera faite pour obtenir dans le plus bref délai possible l'expropriation des terrains que devra traverser le prolongement de la rue des Champs, reconnaissant que cette rue est essentiellement d'utilité publique ; M. Paul Scrépel demande que l'Administration des postes soit invitée à mettre à chaque boîte de quartier, des indicateurs de lettres des lettres ; M. Godefroy demande que la commission des grands travaux pousse aussi activement que possible l'étude du projet d'aqueduc collecteur qui devra éviter les inondations causées par le Riez du Trichon en temps d'orage ; M. Junker invite l'Administration à profiter des réparations qu'on opère aux façades de la Mairie pour faire dis-

cadrans posés dans différentes parties de leurs ateliers.

Nous nous offrons pour donner satisfaction à ceux qui désireraient voir fonctionner le système et avoir des détails plus techniques dans lesquels la forme d'un article de journal ne nous permettait pas de nous engager. Le courant d'une pile de Daniel de trois petits éléments établis à l'Hôtel-de-Ville passe à chaque heure et chacun des intéressés pourra facilement se rendre parfaitement compte de tout. Il nous reste bien encore à expérimenter sur quelques questions de détail : disposition des fils pour relier les mécanismes, choix définitif de la pile pour la facilité du service et l'économie d'entretien, rafraîchisseurs pour préserver nos appareils contrôle de l'heure qui nous est fournie par la Gare, mais l'étude de ces questions ne doit se poursuivre qu'après le vote de la somme nécessaire pour étendre à toute la ville les avantages qui résultent de l'unification de l'heure.

Nous n'ignorons pas que des quartiers bien peuplés se plaignent de ce que le régulateur, le cadran électrique et l'horloge St-Martin soient placés dans le quartier le plus riche, dans un milieu où tout le monde a le moyen de se payer une montre, tandis que ces quartiers n'ont pour le moment d'autre régulateur que le soleil. Nous ne pouvons pour le moment qu'exhorter à la patience et protester que cet état de choses que nous regrettons a été complètement indépendant de notre volonté. Pour faire un essai nous ne pouvions trop nous éloigner de la Grande Place et il nous fallait une horloge qui pût facilement être mise en état de marcher.

Nous croyons avoir répondu à ce qui était demandé. La ville a vu et peut encore voir, aussi longtemps qu'elle le désirera que, quand elle voudra faire marcher et faire sonner l'heure, elle n'aura qu'à parler en frappant un bon coup sur sa caisse.

Si Paris ou Lille avait voulu comme Roubaix le veut aujourd'hui il y aurait longtemps déjà que cette question de l'unification de l'heure si importante pour nos grandes villes eût été résolue. Que Roubaix veuille jusqu'au bout et bientôt nous osons l'espérer, nos cadrans mesureront avec régularité cette chose si précieuse mais si mystérieuse et si insaisissable que se nomme le temps, et toutes nos cloches envoyant en même temps leurs volées dans les airs nous feront entendre solennellement ces heures qui passent pour ne plus revenir et nous parleront comme par un tableau qui se déroule toujours.

Du temps cette image mobile De l'immobile éternité !

L'ABBÉ VASSART